



*Une agence locale d'intérêt général
au service de l'ambition climatique
des territoires ouest essonniers*





**SOYONS ACTEURS,
PRENONS NOTRE PART
ET AGISSONS ENSEMBLE!**

ÉDITO

L'année 2019 aura été mouvementée, signe de divergences fortes, dans un climat sociétal sous tension. La transition est pour autant bien en route et plus que jamais au niveau local, infraterritorial. Les citoyens attendent que les élus portent des solutions de transition à leur échelle.

À l'ALEC, nous le constatons car nous le pratiquons au quotidien en intervenant au plus près des particuliers et communes pour mettre en œuvre la transition, concrètement!

Ce rapport que je suis heureuse d'introduire, vous présente les activités de l'année 2019.

Plaçons cette année 2020 sous le signe de la confiance, de la mutualisation, de la solidarité.

*Nathalie Francesetti,
Présidente*

SOMMAIRE

Le bureau et l'équipe	p. 3
L'évolution des statuts	p. 4
Les moyens financiers et partenaires	p. 5
Le conseil aux particuliers	p. 6
Le conseil aux copropriétés	p. 8
Le conseil aux collectivités	p. 10
Le programme Soleil	p. 12
La mise en oeuvre des PCAET	p. 13
Temps forts 2019	p. 14
Perspectives 2020	p. 15

LES MISSIONS DE L'ALEC OUEST ESSONNE

La mission d'intérêt général de l'ALEC Ouest Essonne est dédiée à la **sensibilisation, la mobilisation et l'implication des acteurs** à la sobriété énergétique sur les territoires. Elle est guidée par le **scénario négaWatt** qui développe un avenir énergétique souhaitable et soutenable, décrit par les principes suivants : **sobriété énergétique, efficacité et développement des énergies renouvelables**. Les actions menées sont :

/ La sensibilisation, l'information et le conseil aux particuliers et aux acteurs économiques du territoire.

/ L'assistance et le conseil aux communes pour l'amélioration énergétique de leur patrimoine.

/ Le soutien de proximité des territoires à la mise en œuvre des politiques climatiques (PCAET).

/ La mise en réseau et le développement de synergies sur le territoire des acteurs engagés vers la transition énergétique.



LE BUREAU ET L'ÉQUIPE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE 2018-2020

L'Agence locale de l'énergie et du climat Ouest Essonne est une association créée en 2011, sous gouvernance majoritaire d'élus locaux, représentants des EPCI et communes pour lesquels elle intervient.

Le bureau de l'association établit et pilote la stratégie de l'Agence. En 2019, il est constitué de 7 membres :

Nathalie FRANCESETTI,

Présidente, élue à Igny

Marie-Pierre DIGARD,

Vice-Présidente, 1re adjointe à Orsay

Rémi BOYER,

Trésorier, adjoint à Igny

Jean-Jacques DEBRAS,

Vice-trésorier, adjoint à Saclay

Pascale BOUDART,

Maire de Breux Jouy, Vice-Présidente en charge du développement durable à la CCDH

Yves VILLATE,

Maire de Saint-Escobille, Vice-Président en charge du développement durable à la CAESE

Léopold LE COMPAGNON,

Maire de Fontenay les Briis, Vice-Président en charge du développement durable à la CCPL

4 EPCI adhérents de l'ALEC, bénéficient de ses services :

La Communauté Paris Saclay pour 313 000 habitants

La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne pour 53 000 habitants

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix pour 26 000 habitants

La Communauté de Communes du Pays de Limours pour 27 000 habitants

Dès 2017, l'Agence a consolidé **une stratégie 2018-2020 pour répondre aux enjeux climatiques des territoires** sur lesquels elle intervient :

1 – Intensifier la rénovation énergétique des bâtiments existants, en contribuant à rassembler les conditions afin de qualifier la rénovation et contribuer à la massifier (parcours de rénovation, copropriétés).

2 – Accompagner les territoires, au maillon communal, à la mise en œuvre des plans climat territoriaux (mobilisation, implication et co-construction).

L'équipe salariée

Fin 2019, l'équipe comprend **11 salariés** :

• **4 conseillers assurent la mission Info-Énergie,**

- Charline LÉGER, puis
- Marine LECOMTE,
- Benoit GODECHOT,
- Manon JAVAUDIN,
- Christian CASALS.

• **4 conseillers accompagnent les collectivités,**

- Nicolas CHANTELARD,
- Philippe GADOIN,
- Florentin AUTIN,
- Kévin DENEUX, apprenti.

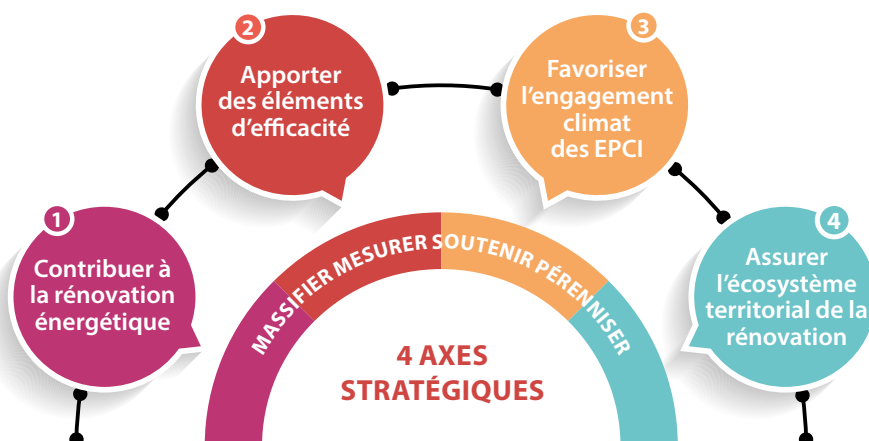
• Clémentine FLOCON pilote le programme de **lutte contre la précarité énergétique.**

• Mélissa YILMAZ puis Emma RAMA, apprenties, est en charge de la communication.

• L'Agence est **dirigée** depuis février 2017 par Sophie LABROUSSE.

Toutes les infos :

www.alec-ouest-essonne.fr





STRATÉGIE ET ENJEUX : L'ÉVOLUTION DES STATUTS

De nouveaux statuts ont été établis et délibérés en 2019 afin :

1. De **rendre lisible l'évolution territoriale** et **l'évolution du champ d'intervention de l'ALEC qui devient l'outil de proximité** – solidarisé et mutualisé – au service des territoires d'intervention
 - Pour **accompagner la mise en œuvre de la transition** par une ingénierie territoriale de proximité
 - Pour **mettre en réseaux localement les acteurs de la transition énergétique** et favoriser le dialogue sur les enjeux prioritaires climatiques (réhabilitation énergétique, mobilité)
2. De porter au sein des instances de décision (conseil communautaire) les orientations nécessaires à la transition écologique
3. D'assurer un positionnement des communes – maillon privilégié d'intervention (et reconnu indispensable) de l'ALEC

4 collèges se rassemblent désormais au sein du Conseil d'Administration :

Collège A : Les membres fondateurs et les collectivités adhérentes (fondatrices et autres), principaux bénéficiaires des services de l'agence. Il s'agit des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et des communes (rattachées à un EPCI adhérent),

Collège B : Les partenaires institutionnels, organismes consulaires, sociétés d'économie mixte et autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels, les membres de collège, les acteurs de premier plan de l'écosystème énergétique territorial qui agissent en coopération avec les EPCI pour accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique sur les territoires.

Collège C : Les entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement et engagées à contribuer à la sobriété énergétique territoriale.

Collège D : Les personnes physiques ou morales, dont l'activité ou l'intérêt, est en relation avec l'énergie, l'habitat, le développement durable.

En 2019, **le conseil d'administration compte une trentaine de membres** au sein duquel les collectivités sont majoritaires. Conformément aux nouveaux statuts qui ont été délibérés en assemblée générale extraordinaire en octobre 2019, les collectivités adhérentes soutiennent le fonctionnement de l'association, notamment grâce à une cotisation définie chaque année en conseil d'administration.

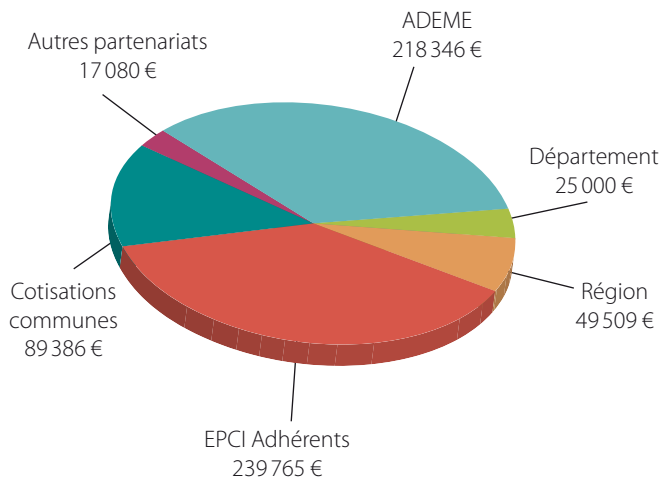
LES VALEURS DE TRAVAIL DE L'ALEC

1. Avoir une **approche « centrée usager »**
2. Renforcer la **capacité des communes** à agir :
 - Sur leurs compétences propres : PLU, taxe foncière, patrimoine
 - En tant que partenaires privilégiés : SLIME, rénovation, bornes électriques, éclairage public,
 - En tant que « pionnières » sur des projets innovants ou exemplaires
3. Se positionner comme animateur et **ambassadeur d'un réseau des communes** autour de l'ambition climatique
4. S'assurer de l'**équité de traitement**
5. Faire valoir la **mutualisation** et la solidarité

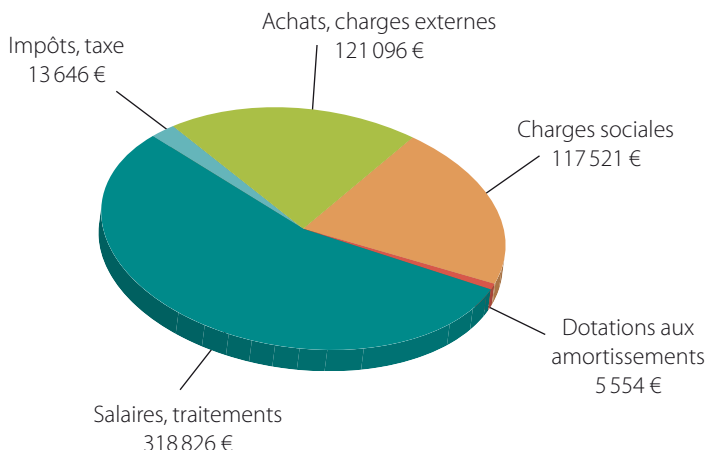
FINANCES ET PARTENAIRES : UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINNE DANS UN CONTEXTE DE FINANCEMENT FRAGILISÉ

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits 2019 : 665 416 euros
2018-2019: +13 %



Charges 2019 : 576 707 euros
2018-2019: +22 %



Le résultat global de l'année 2019 est de 88 709 euros.

DE NOMBREUX PARTENAIRES :

TERRITOIRES D'INTERVENTION

ACTEURS INSTITUTIONNELS

DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

RÉSEAUX NATIONAUX

MEMBRES DU COLLÈGE D

L'ALEC Ouest Essonne travaille également en étroite collaboration avec GrDF, EDF, le SIEGE (Syndicat d'Énergie du Sud-Étampois), Terre et Cités et Archipossible.



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS : FAIRE AVEC L'ALEC OUEST ESSONNE

Top 3 de la nature des demandes

35 % : Les aides financières pour travaux – dont la prime Éco-logis 91



25 % : L'isolation à 1 euro

20 % : Le changement de système de chauffage



Le service historiquement qualifié d'« Espace Info-Énergie » a été labellisé **FAIRE** en 2018.

L'évaluation du service FAIRE



95 % de satisfaction sur la qualité du service

50 % des ménages engagent des travaux entre 6 mois et 1 an après le premier rendez-vous avec un conseiller

Le conseil aux particuliers : FAIRE avec l'ALEC Ouest Essonne

Le conseil sur la maîtrise de l'énergie est la **mission phare** de l'ALEC Ouest Essonne. Les conseillers délivrent des conseils indépendants et gratuits sur toutes les thématiques liées à l'énergie : performance d'un logement, travaux de rénovation à entreprendre, facture d'énergie, choix d'un appareil électroménager ou d'un fournisseur d'énergie, aspects financiers (crédits d'impôts, prime CEE, prêt éco-PTZ, aides locales), etc.

Depuis septembre 2018, le **service** historiquement qualifié d'« Espace Info-Énergie » est **labellisé FAIRE**, pour :

- Rendre lisible le « service public » d'information et de conseil,
- Entraîner l'ensemble de la chaîne de la rénovation dans une dynamique harmonisée et collaborative.

L'ALEC Ouest Essonne est ainsi positionnée comme l'acteur de référence ouest essonnien pour conseiller les particuliers, en toute indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'énergie notamment.

- Elle apporte **une expertise « de premier niveau » sur plusieurs thématiques** (rénovation du bâti, aides disponibles) afin de faciliter la levée des barrières techniques et non techniques faisant obstacle à l'émergence d'un projet.
- **Ancrée sur son territoire d'intervention**, elle permet de faire le lien entre les acteurs (et en particulier via la plateforme Rénover Malin pilotée par le département), d'animer des concertations, de capitaliser des expériences et valoriser des projets exemplaires et reproductibles. Elle agit comme « **tiers de confiance, de réassurance** ».

/Évolution de l'activité

En 2019, l'ALEC a délivré près de **1 300 conseils personnalisés dont 53 aux copropriétés**.

Le lancement de la **prime éco-logis 91** par le conseil départemental en avril 2019 a conduit à une augmentation substantielle des demandes et de la durée des rendez-vous, portant notamment sur la constitution de dossiers pour les personnes n'ayant pas accès au numérique.

www.renover-malin.fr

CHIFFRES-CLÉS



1 300 demandes

45 minutes :
le temps moyen
d'un conseil



45 % de rdv
physiques, les autres
par téléphone et
mails

1 000 personnes
sensibilisées



Concours Maison Économe

En mettant en avant des exemples concrets et inspirants, l'Agence cherche à provoquer une dynamique de rénovation ambitieuse. Ce concours, porté à l'échelle départementale en 2019, promeut et récompense les pratiques durables et remarquables dans l'habitat par l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau, le recours aux énergies renouvelables et l'usage de matériaux biosourcés. **12 candidatures** ont été réceptionnées : 2 constructions neuves et 10 rénovations de l'habitat. Les 2 lauréats sont des habitants de la communauté Paris-Saclay (Palaiseau et Montlhéry).

Le Forum départemental de la rénovation énergétique

Le réseau EIE 91 a organisé son 5^e Forum de la rénovation en maison individuelle le 11 mai 2019. **30 professionnels et 300 particuliers y ont participé.** Cet événement facilite les échanges entre partenaires et professionnels et apporte une visibilité sur les dispositifs de soutien (financier, ingénierie).

Coopération avec la Plateforme Départementale pour la rénovation énergétique - La prime éco-logis

La PTRE a été lancée en 2015 à l'initiative du CD91 avec l'ambition de dynamiser la rénovation énergétique des logements sur le territoire essonnien. Elle s'est déployée grâce à la coopération des ALEC et Espaces Info Énergie et le soutien des fédérations professionnelles. L'ALEC Ouest Essonne délivre notamment le conseil de proximité indispensable et participe à l'amélioration de la plateforme au travers de la construction d'un réseau de professionnels et d'entreprises, dont l'objectif est qu'ils deviennent des prescripteurs de la rénovation globale, de qualité ; En 2019, **10 nouveaux artisans ont été affiliés** grâce aux animations matinales.

La prime éco-logis accordée par le département aux ménages depuis avril 2019, sans condition de ressource, a substantiellement augmenté le temps de conseil, en particulier pour les personnes éloignées du numérique.

/Balades thermographiques :

La balade thermique couvre un parcours de logements, individuels et/ou collectifs, en période de chauffe et de nuit pour en visualiser les déperditions thermiques grâce à une caméra thermique. C'est une animation concrète et personnalisée qui favorise une prise de rendez-vous avec un conseiller info énergie et motive à engager des travaux de rénovation de son logement. **19 balades thermiques** ont été conduites en 2019, mobilisant près de **135 propriétaires** répartis dans tous les EPCI.

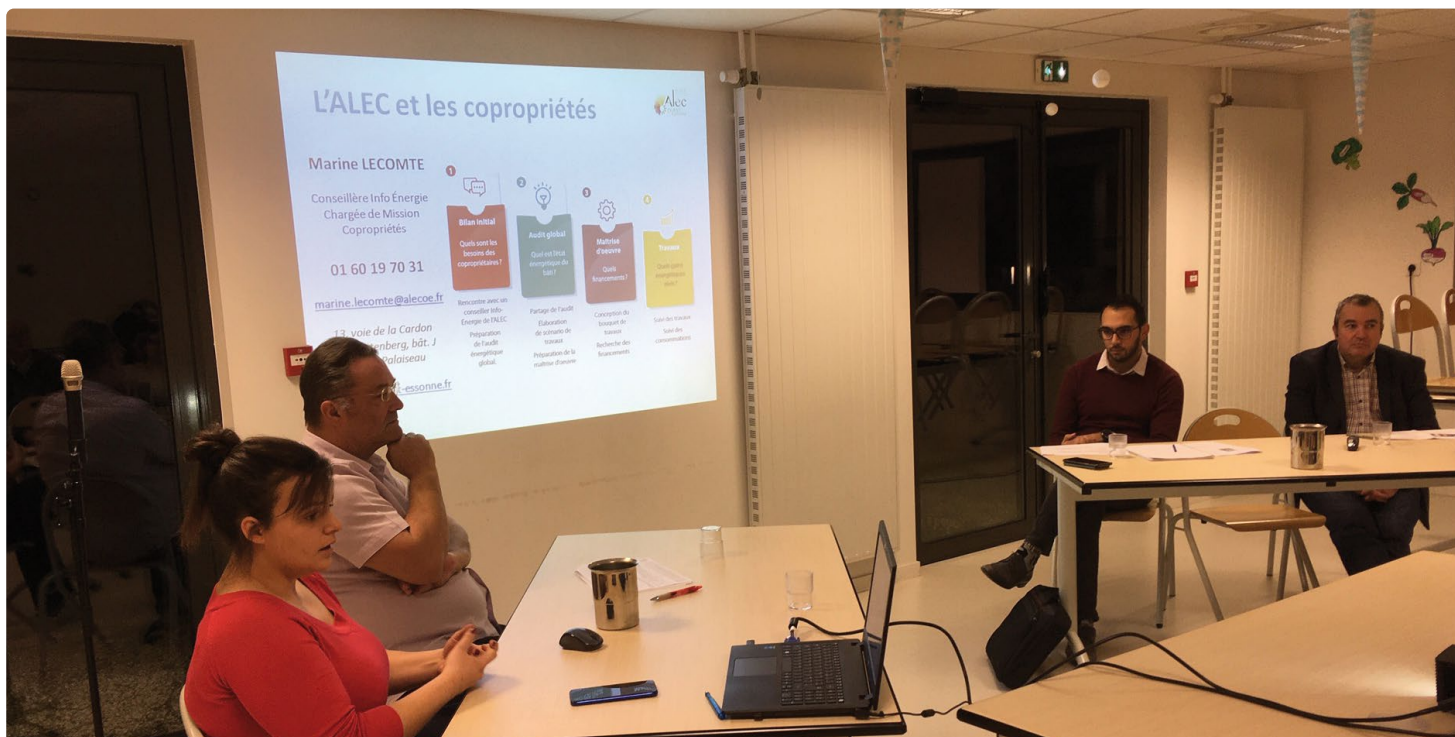
/Les Cafés Rénover Malin :

Il s'agit d'une rencontre entre professionnels et particuliers : l'occasion pour les particuliers de venir discuter d'un projet de rénovation et de bénéficier d'informations individualisées auprès de professionnels RGE (« reconnu garant de l'environnement »). **2 cafés Rénover Malin** se sont tenus en 2019, réunissant près de **20 participants** et 2 entreprises.

/Le prêt de matériel :

L'ALEC Ouest Essonne met gratuitement à disposition des habitants des territoires conventionnés du matériel pédagogique de sensibilisation :

- **30** particuliers ont pu bénéficier du prêt de la caméra thermique et **4** personnes ont pu découvrir les vélos à assistance électrique pour leur parcours quotidien,
- Des wattmètres ont été prêtés à des associations pour des séances de sensibilisation.



LE CONSEIL AUX COPROPRIÉTÉS : PROMOUVOIR ET STIMULER LA RÉNOVATION GLOBALE

Les enjeux de la copropriété en Essonne

Renforcer la coopération avec les communes pour embarquer les copropriétés dans un projet de rénovation énergétique ambitieux avec des rencontres au sein des quartiers auprès des conseils syndicaux :

- **Stratégies coordonnées de communication** entre les acteurs, au sein de la copropriété



- Nécessité d'un **groupement de compétences** en amont du projet

- **Intervention d'un accompagnateur tiers** qui facilite la compréhension pour les copropriétaires

- **L'identification par les professionnels du conseiller info-énergie** comme accompagnateur et facilitateur à solliciter



Le rôle de l'ALEC

L'ALEC accompagne les conseils syndicaux des copropriétés qui engagent un projet de rénovation énergétique, processus long et complexe. Le positionnement de tiers de confiance de l'ALEC s'avère nécessaire.



8 copropriétés accompagnées ont voté des travaux en 2019, qui seront réalisés dans les deux prochaines années, représentant 912 logements et **14 millions d'euros** de travaux.

Copropriétés accompagnées ayant voté des travaux		
Chilly	3	pour 594 logements
Massy	3	pour 72 logements
Les Ulis	1	pour 240 logements
Verrières-le-Buisson	1	pour 4 logements

CHIFFRES-CLÉS



53 copropriétés informées pour plus de 4 200 logements concernés

13 accompagnées dans la durée sur un projet de rénovation énergétique globale

8 copropriétés ont acté des travaux pour plus de 900 logements

6 maîtres d'œuvre rencontrés



La plateforme Coach Copro

L'ALEC Ouest Essonne bénéficie de la plateforme numérique Coach Copro via la PTRE Rénover Malin. La mission de répertoire de cet outil nécessite d'être territorialisée sur l'Essonne afin d'apporter une valeur ajoutée sur le suivi des copropriétés et un référencement exhaustif des professionnels locaux.

Dans le cadre de cet accompagnement, les conseillers de l'ALEC incitent les copropriétés à une rénovation globale qui permette l'atteinte d'une performance significative, pour une baisse des charges notoire et une amélioration de la qualité de vie des occupants. **En 2019, les copropriétés qui ont voté des travaux visent un gain moyen de 33,5 % d'économie d'énergie.**



www.renover-malin.coachcopro.com

Les grandes copropriétés de Paris-Saclay

378 copropriétés de 50 lots ou plus

55 % du parc construits avant 1994

82 % ont des impayés inférieurs à 15 %

L'exploitation des données du registre d'immatriculation des copropriétés : une opportunité

Depuis 2018, l'ALEC Ouest Essonne exploite en partenariat avec les EPCI les données concernant le parc des copropriétés : taille du parc, période de construction, nombre de lots d'habitation et système de chauffage. Il permet de mieux cibler la communication, par quartier, avec un message adapté.

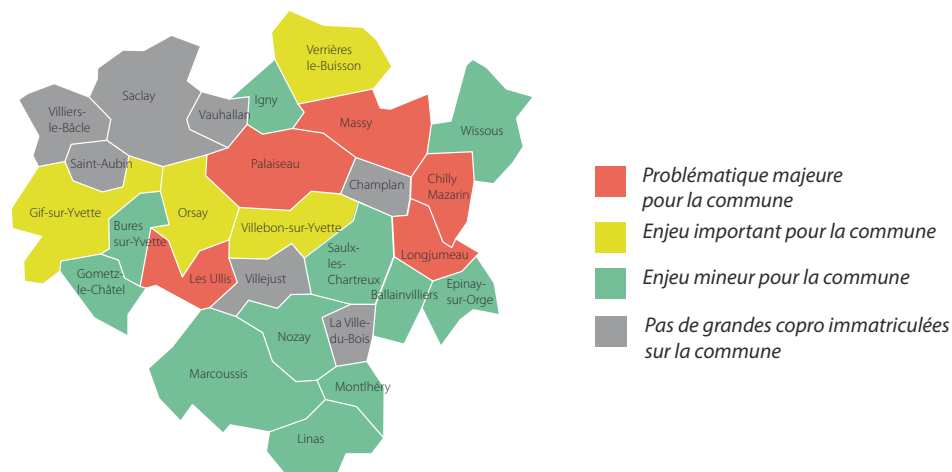
/ Lancement du programme RECIF: REnovation des Immeubles de Copropriétés en France

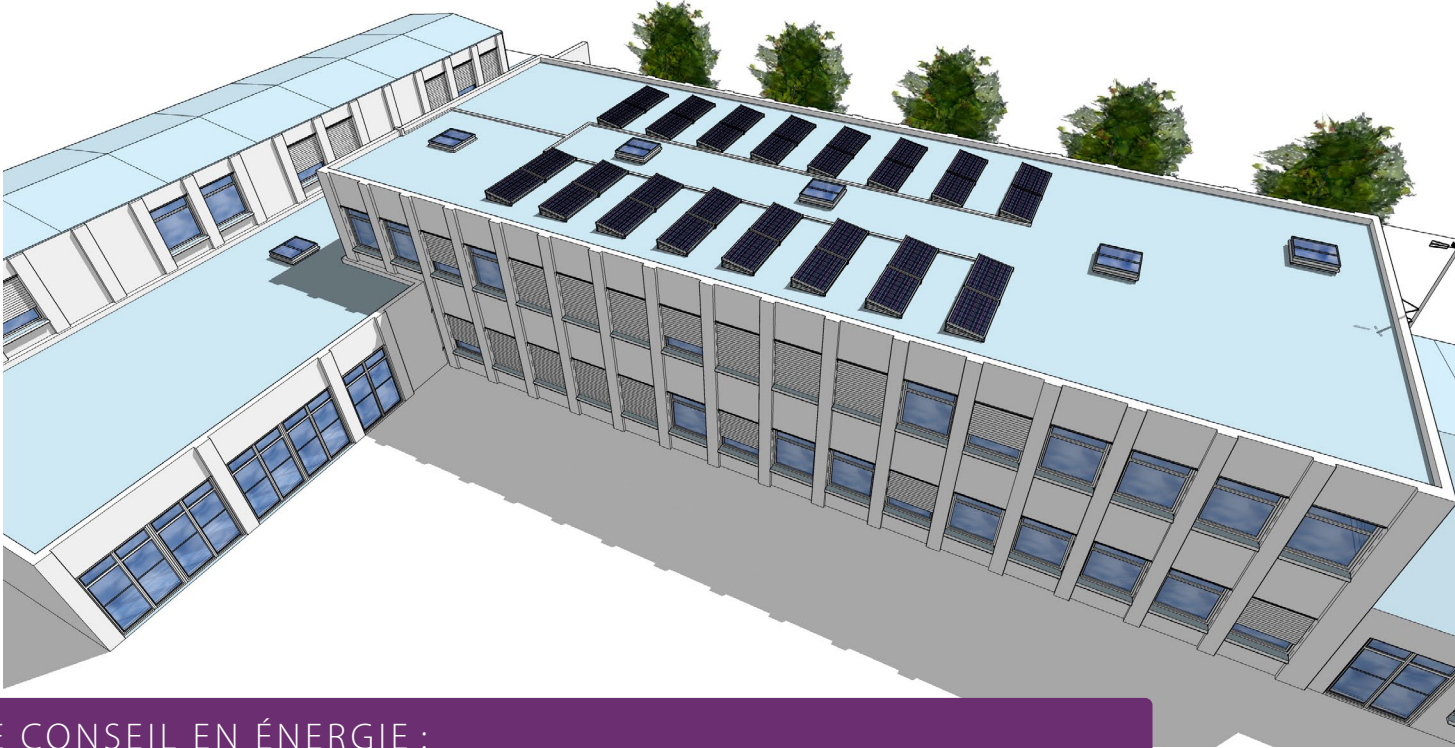
L'ALEC Ouest Essonne s'est engagée sur le programme RECIF porté par la SEM Énergie Ile-de-France afin d'engager une stimulation massive de la demande de rénovation auprès des copropriétés de plus de 50 lots.

RECIF vise dans le cadre d'un portage affiché de la collectivité :

- à repérer des copropriétés nécessitant une rénovation,
- à mobiliser les collectivités territoriales sur les territoires concernés
- à sensibiliser et former les syndicats et des copropriétaires moteurs sur le sujet.

Sur le territoire Ouest Essonne, ce sont **22 000 courriers** qui ont été adressés aux copropriétaires, soit **193 copropriétés** pour se saisir du sujet et bénéficier de l'accompagnement de l'ALEC.





LE CONSEIL EN ÉNERGIE : RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DES COLLECTIVITÉS

Les enjeux de la maîtrise de l'énergie pour les communes

- Réduire la part
des dépenses
énergétiques
dans le budget
communal :



identifier
les gisements
d'amélioration et les
gains économiques
potentiels,

- S'engager pour atteindre
les objectifs de la loi de
Transition énergétique visant
à limiter à 2 °C le réchauffement
climatique,
- Mettre en œuvre le volet
« exemplarité » du Plan
Climat-Air-Énergie du
territoire (PCAET).



Le conseil en énergie partagé

Compte tenu du nombre de communes de faible taille sur le territoire Ouest Essonnien (environ 100), le Conseil en Energie aux collectivités qui consiste à mutualiser les compétences d'un thermicien spécialisé qui ne disposent pas de compétences énergie en interne, s'est étoffé.

Le conseiller réalise un diagnostic du patrimoine et suit chaque année l'évolution des consommations d'eau et d'énergie de la commune. La collectivité bénéficie également d'une assistance technique en amont des projets (construction et rénovation).

En 2019, ce sont près de **40 communes qui sont accompagnées**.

/évolution des missions de Conseil Énergie

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Prise de connaissance du territoire et des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Analyses • Mesures • Premiers bilans 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Montée en puissance • Lancement des travaux, accompagnement et suivis • Généralisation des bilans 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Développement d'outils et cartographies • Référentiels énergie • Facilitation à la mise en oeuvre de grands projets

Actions

<ul style="list-style-type: none"> • Actions faciles • Écogestes • Programmations 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux classiques : isolations des parois • Programmations/ Régulations • Efficacité énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de plus grande envergure : • Réhabilitations globales • Chaufferies bois • Générateur photovoltaïque, etc.
--	---	---

CHIFFRES-CLÉS

La consommation moyenne, en France et sur le territoire Essonnien, des communes de plus de 500 habitants représente:



430 kWh/an. par hab

43 euros/an. par hab

75 kg de CO₂ émirent/an. par hab

L'éclairage public représente **17 %** de cette consommation soit **8** euros par habitant.

FOCUS PROJET : Construction des référentiels locaux et cartographie

- Comparaison des coûts énergétiques réels sur différents usages (éclairage public, etc.).
- Promotion/valorisation des réalisations de travaux d'efficacité énergétique.

PARTENARIAT : avec le SIEGE (Syndicat d'Énergie de l'Étampois)

- Instruction technique des demandes de subventions sur le volet efficacité énergétique.
- Participation à l'évolution du dispositif, animation technique.

FOCUS PROJET : Facilitation du développement de projets d'énergie citoyens

- Plusieurs dynamiques territoriales engagées : journée de mobilisation des citoyens (juin 2019), constitution de groupes moteurs, ciblage des bâtiments favorables.

Angerville : une commune sur la trajectoire de la loi de transition énergétique

L'appui de l'ALEC :

- Bilan des consommations permettant d'identifier les bâtiments sur lesquels agir
- Suivi pluriannuel des évolutions des consommations
- Soutien sur les travaux à réaliser - aide à l'identification des artisans, validation des devis
- Mesure des progrès par rapport aux attentes de la Loi
- Sensibilisation et formation du personnel communal sur différents points clés

/ Résultats : des impacts sur l'éclairage public

En 2019, et par rapport à la période 2013-2015, la consommation pour l'éclairage public est passée de 412 192 kWh à 252 721 kWh, soit :



Économie d'énergie
38,7 %

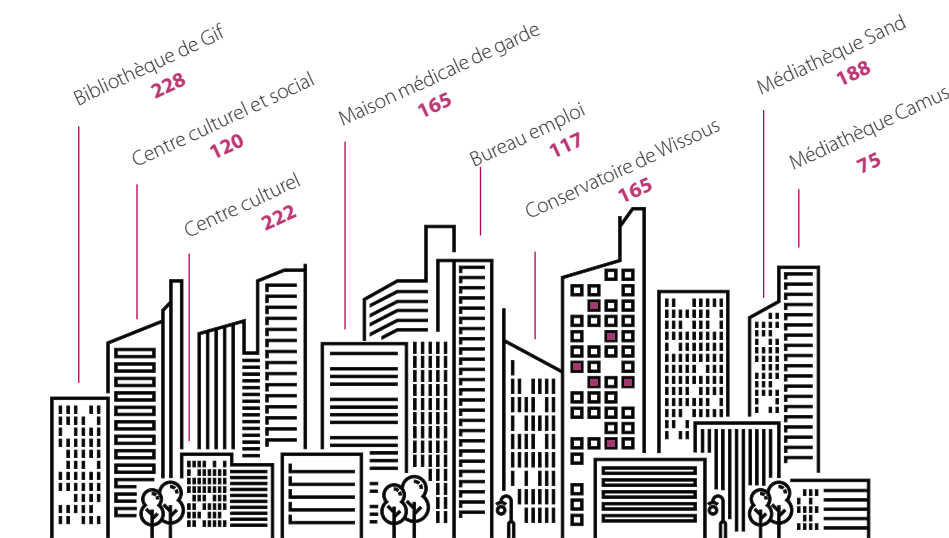


Réduction de GES
56,7 %



Économie financière
21,4 %

ÉTAT DES LIEUX : le patrimoine de la Communauté Paris Saclay



Performance énergétique des bâtiments en kWh/m²

- L'état des lieux a concerné 12 bâtiments (éducatifs, socio culturels), 9 000 m² chauffés et 1 300 MWh/an,
- La moyenne des bâtiments tertiaires est de 150 kWh/m²,
- Les bâtiments rénovés BBC affichent des consommations inférieures à 80 kWh/m²

Pour en savoir plus, consultez les fiches projets des collectivités :

www

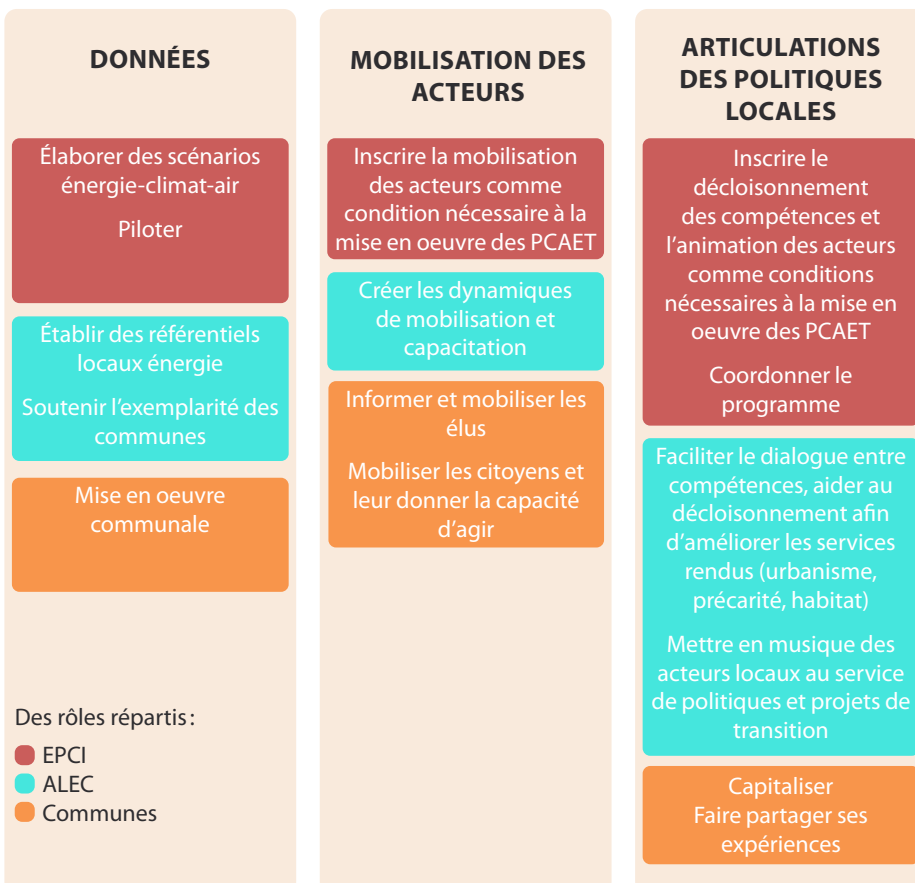
alec-ouest-essonne.fr
(rubrique collectivités)



LE SOUTIEN DE PROXIMITÉ AU NIVEAU COMMUNAL : LA MISE EN OEUVRE DES PCAET

En 2019, l'ALEC OE poursuit son positionnement en tant qu'animateur privilégié de proximité de la transition écologique. Elle joue le rôle de courroie de transmission entre les EPCI et les communes, dynamique nécessaire à l'atteinte des objectifs climatiques inscrits dans leur PCAET.

/Les valeurs ajoutées de l'ALEC



FOCUS PROJETS

Mobilisation des élus du Dourdannais aux enjeux climat et énergie – 50 élus mobilisés

Co-construction du PCAET du Dourdannais :

- 4 ateliers ; **100 personnes mobilisées** ; 1 stratégie partagée

Chartes communales sur la Communauté Paris Saclay : elles visent à impliquer les communes dans l'appropriation et la mise en œuvre du PCAET :

- Sur leurs compétences propres : PLU, taxe foncière, patrimoine communal,
- Comme relais de mobilisation des habitants
- En tant que partenaires privilégiés : programme SOLEIL, rénovation des logements, bornes électriques, éclairage public,
- En tant que « pionnières » sur des projets innovants ou exemplaires

L'ALEC accompagne les communes qui le souhaitent sur la construction de leur charte et les conditions de mise en œuvre.

TEMPS FORTS 2019

(liste non exhaustive)

JANVIER

Lancement des permanences délocalisées à Dourdan

FÉVRIER



Atelier potager à Marcoussis



MARS

Séminaire de mobilisation des élus du Dourdannais sur le PCAET

AVRIL

AG le 10 avril suivie en mai d'un séminaire d'entreprise à Giverny



JUIN

Journée de mobilisation énergies citoyennes à Briis-sous-Forges

Forum de l'habitat à Évry



SEPTEMBRE



Lancement du Programme SOLEIL

OCTOBRE

Deux premiers chantiers de chaufferies bois Bois Herpin et Champmotteux

Saint Aubin pour demain : week-end Énergie et ressources agricoles

Lancement de la toiture photovoltaïque à Angerville



NOVEMBRE



Séminaire annuel Précarité du Programme SOLEIL

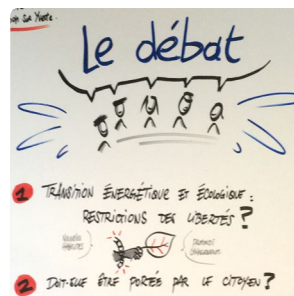
Ateliers PCAET dans le Dourdannais

DÉCEMBRE

Lancement du Programme RECIF



Visite Directeur ADEME Ile-de-France à Étampes et Chalô Saint-Mars



Mobilisation des services de la ville de Villebon aux enjeux climat



2020 :

LES ENGAGEMENTS ET LES PERSPECTIVES

1 - Le maintien d'une forte implication au sein de la Fédération des ALEC

- **Marie-Pierre DIGARD**, fondatrice et vice-présidente de l'ALEC OE, assure également la vice-présidence de **FLAME**,
- **FLAME maintient, en réseau avec AMORCE et d'autres associations d'élus, son combat pour mobiliser les parlementaires** afin de pérenniser des financements aux territoires, afin de leur permettre de mettre en œuvre la transition énergétique. Il s'agit d'affecter une partie de la contribution climat énergie (CCE) aux EPCI et aux Régions, en charge respectivement de l'élaboration et de la mise en œuvre des PCAET (et SRCAE) à hauteur de :
 - 10 € par habitant et par an aux EPCI ayant adopté un Plan Climat Air Energie Territorial,
 - 5 € par habitant et par an aux Régions ayant adopté un Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie.

2 – La consolidation d'un positionnement comme soutien de proximité aux EPCI (intercommunalités) au profit d'une transition énergétique ambitieuse

Mobiliser au plus près des cibles

- Poursuivre le travail de mobilisation et de conviction auprès des élus et services dans le contexte opportun de la mise en œuvre des PCAET
- Être moteur dans le renforcement d'un réseau de professionnels en faveur d'un parcours complet d'accompagnement performant
- Faciliter la mise en œuvre de programmes de rénovation auprès des copropriétés (RECIF)
- Appuyer la mobilisation auprès des réseaux locaux pour résorber la précarité énergétique

Être force de propositions et d'innovations

- Être facilitateur dans l'émergence de projets d'énergies renouvelables décentralisées, avec le concours éventuel de financements citoyens,
- Développer de nouvelles formes de mobilisation plus efficaces : conversations carbone®, fresque pour le climat,
- Progresser vers un positionnement sur le champ de la végétalisation en ville
- Faciliter l'émergence de contrats d'objectifs patrimoniaux sur les agglomérations rurales,
- Consolider le positionnement sur des projets R&D : mise en place de systèmes énergétiques locaux sobres en carbone.

Piloter les indicateurs de performance de nos actions

Sur le patrimoine communal :

- Au travers de l'accompagnement des communes, en mettant à profit les référentiels « énergie » locaux progressivement enrichis,
- Par l'accompagnement à l'émergence de projets structurants mutualisés

Sur l'évolution du conseil aux particuliers, à l'aune de la mise en place du nouveau véhicule de financement de la rénovation énergétique (SARE) mis en œuvre dès 2020

Sur la participation à la mise en place d'un guichet unique de la rénovation, en particulier sur Paris Saclay

Sur le soutien de proximité aux communes à la mise œuvre des PCAET pilotés par les intercommunalités.

Poursuivre le développement de partenariats structurants, avec

- Organismes consulaires (CCI, CMA),
- Syndicats d'énergie,
- Acteurs de l'écosystème énergétique territorial (fournisseurs et distributeurs d'énergie), associations (auto constructions, énergies partagées, etc.)

Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne

13, voie de la Cardon • 91120 Palaiseau

01 60 19 10 95

www.alec-ouest-essonne.fr

Retrouvez-nous sur: 



Édité en mars 2020
Copyright : ALEC Ouest Essonne, Mairie de Longjumeau, Y. Le-Borgne
Création graphique : Agence Un Degré Cinq

Ce rapport est imprimé sur du
papier recyclé labellisé FSC auprès
d'un imprimeur certifié Imprim'vert.

